CONSEIL D'ADMINISTRATION

LUNDI 15 NOVEMBRE 2021
COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

- Election du Président
- Election du Vice-Président
- Informations sur les actions en cours
- Dates et informations diverses

Le 15 novembre 2021 à 18 heures, le Conseil d'administration s'est réuni au siège du CAUE.

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

Laurence ALLEFRESDE, conseillère départementale canton de Vallon Pont d'Arc, Maire de Prunet
Célia AUZOU, Représentant le Conseil régional de l'Ordre des architectes
Wesley BAUDEZ, représentant du personnel du CAUE de l'Ardèche
Sandrine CHAREYRE, conseillère départementale canton de Privas
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques
Francis DOUILLET, vice-président de SOLIHA Ardèche
Christian FEROUSSIER, conseiller départemental canton de Rhône Eyrieux, vice-Président du Département, Maire de St Fortunat sur Eyrieux
Patrick FOURCHEGU, Maire de Boucieu le Roi
Isabelle GERVET, représentant la Direction départementale des territoires de l'Ardèche
Florine LACROIX, représentant l'Association régionale de la Fédération française du paysage
Laurent MARCE, conseiller départemental canton d'Annonay 2, Maire de Talentieux
Julien MOUNARD, géomètre-expert, représentant la chambre syndicale des géomètres experts Ardèche-Drôme
Hervé OZIL, administrateur du CAUE
Dominique PALIX, présidente du CAUE de l'Ardèche, maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac
Céline VIDALLET, représentant le Conseil régional de l'Ordre des architectes
Laure VIGNERON, représentant la Direction départementale des territoires de l'Ardèche
Jean-François VILVERT, Architecte des bâtiments de France - UDAP de l'Ardèche

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Équipe du CAUE de l'Ardèche :
Fabrice DI RUSSO, directeur du CAUE
Isabelle BARUT, assistante administrative et d'accueil assurant le secrétariat de séance
Corinne MARZIN, comptable

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

CF

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Guy BOUCHER, adjoint au maire de Jaujac
Guy DELUBAC, représentant la Société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche
Aurèle HEMERY, représentant la Direction académique des services de l'Education nationale
Pierre MAISONNAT, Conseiller départemental canton de Tournon sur Rhône, Adjoint au Maire de Mauves
Ingrid RICHIOUD, conseillère départementale canton de Tournon sur Rhône, Vice Présidente du Département, Adjointe au Maire de Tournon sur Rhône
Robert ROUX, gérant bureau d'études d'architecture

Dominique PALIX ouvre la séance en précisant que le quorum est atteint et en excusant les personnes qui n'ont pu rejoindre cette réunion.
Le conseil d'administration ayant été renouvelé en partie en 2021, la Présidente propose un tour de table pour que les administrateurs puissent se présenter.
La Présidente rappelle succinctement les missions du CAUE :

- sensibilisation des publics à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale par l'organisation d'expositions, de conférences et d'interventions scolaires
- formation des élus et professionnels
- accompagnement des collectivités
- conseils aux particuliers

Elle remercie le conseil d'administration présent pendant son mandat, relève le très bon travail effectué lors de l'élaboration du projet d'orientation qui a été mené à terme et se dit ravie de passer la main dans de si bonnes conditions.

1. Election du Président

Dominique PALIX propose de procéder à l'élection du Président. Elle rappelle qu'au regard des statuts le Président doit être élu parmi les membres des collectivités désignés par le Département.
Il est procédé à l'élection selon les modalités suivantes :
Appel à candidature : Christian FEROUSSIER fait acte de candidature.
Appel des votants à voix délibérative et vote à bulletin secret.
Nombre de votants : 15. Votes exprimés : 15.
Résultat : 13 voix pour Christian FEROUSSIER
2 bulletins blancs

Christian FEROUSSIER est élu Président du CAUE de l'Ardèche.

2. Election du Vice-Président

Christian FEROUSSIER propose la candidature de Sandrine CHAREYRE comme vice Présidente, qui accepte et fait acte de candidature.
Appel des votants à voix délibérative et vote à bulletin secret.
Nombre de votants : 15. Votes exprimés : 15.
Résultat : 13 voix pour Sandrine CHAREYRE
2 bulletins blancs

Sandrine CHAREYRE est élue Vice-Présidente du CAUE de l'Ardèche.

Le résultat de cette élection est enregistré en séance et sera porté à la connaissance de la Préfecture.

Christian FEROUSSIER et Sandrine CHAREYRE remercient les membres du Conseil d'Administration.

Le nouveau Président remercie infiniment Dominique PALIX pour le travail remarquable accompli. Elle a été une grande présidente d'une structure qui mérite d'être plus et mieux connue encore. Elle a défendu bec et ongle le CAUE à quelques moments clés, notamment au cours de certaines négociations

CF

budgétaires.
Elle a permis au CAUE de sortir d'une logique mono-thématique, l'aide aux projets des collectivités, pour aller dans des actions plus transversales en direction des jeunes, des habitants et des professionnels.
Il propose de nommer Dominique Présidente d'honneur. Par vote à main levée cette proposition est validée à l'unanimité.
Elle sera conviée, à titre consultatif, aux débats et aux différentes manifestations et actions organisées par le CAUE.
Dominique PALIX remercie et accepte cette proposition avec plaisir.

Christian FEROUSSIER souhaite que les nouvelles prises de fonction en tant que Président et Vice-Président(e) se fassent dans la continuité pour l'année 2022.

Il précise que la convention financière qui lie le Département et le CAUE sera reconduite pour 2022 dans les mêmes conditions que précédemment (600 000 € de taxe d'aménagement). Un avenant à cette convention sera prochainement proposé en Commission permanente du Département.
Il porte un fort intérêt pour le travail engagé sur la période 2018-2021. Le CAUE a su mettre en oeuvre un plan d'orientation clair (objectifs/actions/moyens) ainsi qu'une pré-évaluation de cette stratégie. Cette évaluation réalisée va permettre de cibler, par action, leurs réussites et marges de progrès.
Le Président souligne la compétence et l'implication des salariés du CAUE qui sont sa véritable richesse. Leur expertise, auprès des élus locaux notamment, est appréciée de tous.

Christian FEROUSSIER veut engager le CAUE, dans les semaines qui viennent, dans une approche prospective et pluriannuelle de ses missions.
Ceci avec quelques principes :
* intégrer pleinement l'action du CAUE dans l'ingénierie départementale à destination des communes et de leurs groupements,
Il s'agira d'améliorer encore les relations et les échanges entre CAUE, SDEA, la Direction des Routes du Département, Ardèche Habitat, ADT...
L'objectif sera de faire comprendre aux élus locaux, plus facilement, « qui fait quoi et à quels moments » quand ils souhaitent mettre en œuvre un projet.
* associer, bien sûr, les membres du Conseil d'administration et les salariés du CAUE dans la réflexion autour d'un projet d'orientation CAUE sur 3 à 5 ans.
Il souhaite que le CAUE se dote d'un document prospectif qui croise objectifs, actions et moyens : un nouveau plan d'orientation 2022-2026.
Ce document pourrait être réfléchi au cours du premier semestre 2022 pour ensuite être validé par le CAUE et ses principaux partenaires financiers (le Département) avant la fin 2022.
* Dans la continuité de l'action engagée par Dominique Palix (notamment pour les voitures, les téléphones portables, les ordinateurs, il souhaite poursuivre les améliorations fonctionnelles et logistiques au CAUE. Des salariés qui travaillent dans de bonnes conditions, c'est une structure plus efficace encore. Il pense aux chantiers liés à la fibre informatique, à l'ergonomie des postes, au local du CAUE. Des choses sont à regarder en partenariat avec certains acteurs dont le Département.

Pour avancer concrètement, il propose de se retrouver avant la fin de l'année 2021, lors d'un prochain Conseil d'Administration, pour fixer ensemble une façon de s'organiser et s'atteler à la préparation du Budget 2022 du CAUE.
Il s'agira d'un bon exercice pour entrer ensemble dans la compréhension des missions et de l'organisation du CAUE.

3. Informations sur les actions en cours

Le Président passe la parole à Fabrice DI RUSSO, le directeur, pour présenter un panorama succinct des actions actuellement conduites par le CAUE.

CF

Fabrice DI RUSSO précise que l'équipe du CAUE est constituée de 14 salariés avec une majorité de spatialistes (architectes, urbanistes et paysagistes). Il décline ensuite les différents publics et actions afférentes :

LES COLLECTIVITES	
Accompagnement des projets locaux (bâtiments publics, espaces publics, documents d'urbanisme, projets de composition urbaine)	Mission-phare du CAUE. 50% du temps consacré par l'équipe. *Entre 2020 et 2021 : 71 nouveaux accompagnements : plus d'une Commune ardéchoise sur 5* - *40% : équipements et bâtiments publics* - *33% (tiers) : approche globale cœur de village* - *10 %: espaces publics (autres cœurs de village)* - *15% : documents d'urbanisme* recherche d'une approche participative : que les habitants soient partie prenante des projets.
Les urba-sessions	4 sessions de formation ont été réalisées lors du premier semestre 2021. Les prochaines : 1**9 novembre 2021** : formation « les projets de territoire à l'heure de la transition écologique » **14 décembre** : projet d'urbanisme et résilience
Végétalisation- cadre de vie	40 communes visitées par un comité d'experts pour proposer des conseils. 8 communes accompagnées sur le fleurissement participatif (mobilisation des habitants)
LES JEUNES	
Les paysages forment la jeunesse	Chaque année, en lien avec le PNR et l'Education nationale, deux collèges sont accompagnés pour sensibiliser les élèves à leur cadre de vie : 2020-2021 : Les Vans et Lamastre 2021-2022 : Joyeuse et Saint Cirgues en Montagne
VILLAB de caractère	Stages immersifs pluridisciplinaires d'étudiants au sein des villages de caractère, en partenariat avec l'ADT. En 2021, mission réalisée par 4 étudiants sur l'évolution du label « villages de caractère » (gouvernance et charte) Financement à hauteur de 33% par des fonds européens (Leader Ardèche 3)
LES PARTICULIERS	
Permanences architecturales	Mission « dans l'ADN » du CAUE.

CF

	Plus de 250 conseils donnés par an. Avec la COVID, passage en rendez-vous digitaux et quelques permanences maintenues sans baisse du nombre de sollicitations.
Lieux ordinaires pour beaux sujets culturels	Un premier événement le « Giratour » avait connu en fort succès. Il s'agissait de s'interroger sur la multiplication et la symbolique des ronds-points sur le territoire ardéchois. En 2021, un colloque prévu **le 26 novembre** : «Places aux femmes » à Saint Sauveur de Montagut, interrogera sur le partage et la mixité dans l'espace public rural.
Un hall (grand) ouvert aux partenariats	Exposition en cours « les initiateurs : projets inspirants dans 7 CAUE du massif central »
APPROCHES TRANVERSALES	
Les paysages mobilisés	Début 2022 : Lancement d'un appel à photographies auprès des ardéchois « et toi ton paysage, comment il bouge ? » et 6 rendez-vous « de terrain » pour sensibiliser sur l'évolution des paysages en Ardèche.

4. Dates et informations diverses

Le prochain conseil d'Administration est fixé au mardi 14 décembre à 18 heures.
L'ordre du jour étant épuisé, Christian FEROUSSIER remercie les participants de leur attention, les invite à partager un moment convivial et lève la séance à 19 heures 15.

Le Président

Christian FEROUSSIER

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04 Fax : 04 75 64 01 30 caue-07@wanadoo.fr